

P.I.

Ce que vous devez savoir.

PLAN D'INTERVENTION



Special
Education
Advisory
Committee



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Comment un PI peut-il aider votre enfant?



Un plan d'intervention (PI) est élaboré à partir du programme d'études suivi par un enfant handicapé ou en difficulté d'apprentissage et précise les stratégies utilisées pour répondre à ses besoins particuliers.

Ce plan comprend des objectifs à court et à long termes pour aider à mesurer l'efficacité des stratégies et des outils utilisés en vue de soutenir votre enfant dans son cheminement scolaire.

Le PI est :

Un portrait de votre enfant dans sa vie scolaire. Les objectifs et les méthodes susceptibles d'aider votre enfant. Les dispositions qui doivent être établies et mises en oeuvre. Ce que chaque personne qui participe à la réunion fera pour atteindre les objectifs fixés. L'échéancier prévu pour atteindre les objectifs et une réunion de suivi pour évaluer le PI.

Pourquoi devriez-vous participer à la réunion PI?

Vous pouvez mieux que quiconque parler de votre enfant, de son vécu et de ce qu'elle ou il traverse.

Vous pouvez aider à évaluer ses besoins les plus pressants.

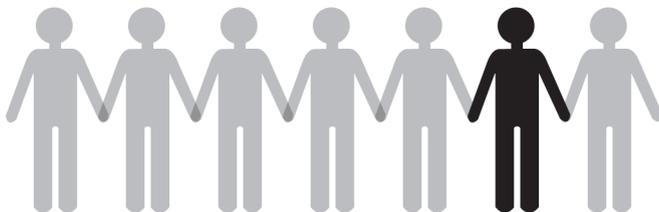
Vous pouvez établir des objectifs, des stratégies et des conditions qui seront efficaces pour votre enfant.

Vous pouvez établir une bonne communication école-famille.

Vous pouvez faire la différence.

Qui participera à la réunion PI?

À la demande d'un enseignant ou d'un parent, la direction de l'école doit voir à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un PI. À cette fin, elle invite différentes personnes à former une équipe.



Qui est invité?

- Vous ou vous et votre enfant (selon ses capacités).
- Vous pouvez également vous faire accompagner par une personne de votre choix.
- La directrice ou le directeur de l'école.
- L'enseignant ou les enseignants de votre enfant.
- Les préposés aux élèves handicapés/techniciens en éducation spécialisée.
- L'enseignant ou les enseignants ressources.
- Les ergothérapeutes ou orthophonistes.
- Les professionnels affiliés à des organismes tels Flores, CSDI, CSSS ainsi que des thérapeutes privés sont d'autres bonnes ressources pour aider à établir un PI.

Si vous souhaitez inviter un autre professionnel, veuillez en aviser la direction de l'école.

De quoi parlons-nous lors d'une réunion PI?

- Présentation des membres.
- Des forces et des besoins de votre enfant.
- Des objectifs, stratégies d'enseignement et dispositions réalistes pour atteindre les objectifs.
- Des tâches précises assignées aux parents, enseignants, préposés, techniciens, spécialistes, etc.

Un membre de l'équipe écrit sur le formulaire du plan d'intervention toutes les données importantes au sujet de votre enfant. Les parents, les enseignants et la direction d'école signent le formulaire et conviennent d'une date pour l'évaluation du plan d'intervention.

Pour que nous puissions parvenir à un arrangement, il est important que vous exprimiez vos idées et vos inquiétudes lors de cette réunion. N'oubliez pas de signer le PI et d'en obtenir une copie.

Se préparer pour le PI

Renseignements utiles pris en note avant la réunion PI.

Les champs d'intérêt, forces, qualités et succès de votre enfant.

Les défis et besoins de votre enfant.

Ce que votre enfant doit faire ou les compétences qu'elle ou il doit acquérir pour bien réussir à l'école.

Écrivez toute question ou tout commentaire que vous pourriez avoir sur ce qui a été fait, ce que vous n'avez pas bien compris ou sur le soutien ou les services que vous aimeriez recevoir de l'école, de la commission scolaire et de la communauté. N'oubliez pas d'apporter tout rapport d'évaluation et tout plan d'intervention qui auraient déjà été réalisés pour votre enfant.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec les Services complémentaires de la CSSWL au 450 621-5600, poste 1352 ou au numéro sans frais 1 866 621 5600, poste 1352.